



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sort des agences de voyage pendant la crise sanitaire

Question écrite n° 32845

Texte de la question

Mme Jacqueline Dubois alerte M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie, sur le sort des agences de tourisme en période de crise sanitaire. La pandémie de covid-19 a remanié les cartes du tourisme globalisé. Depuis le début de la crise, les professionnels du tourisme, et plus particulièrement les acteurs tournés vers l'international, sont frappés par les restrictions de vol à l'étranger. Les conséquences économiques liées à la baisse des offres de voyage sont désastreuses. Certaines compagnies aériennes ont considérablement réduit leur panel de destinations. Cela a contraint les agences de voyage à épurer leurs offres. De plus, les conditions de remboursement des billets sont souvent un frein à la réservation pour les voyageurs. Cet été, les touristes français sont restés, pour la plupart, sur le territoire national pour leurs vacances. Ce phénomène a pu accentuer l'affluence des sites de plateforme en ligne de réservation, au détriment des agences de tourisme. Elle lui demande si des aides spécifiques sont en cours d'élaboration pour venir en aide aux acteurs de la filière, notamment pour accompagner la digitalisation du métier.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Dubois](#)

Circonscription : Dordogne (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32845

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : [Tourisme, Français de l'étranger et francophonie](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 octobre 2020](#), page 6802

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)